

**DÉCISION SUR LA STRATÉGIE POUR LA SCIENCE,
LA TECHNOLOGIE ET L'INNOVATION EN AFRIQUE 2024 (STISA-2024)
EX.CL/839(XXV)**

La Conférence,

1. **PREND NOTE** des recommandations du Conseil exécutif sur le rapport de la Session extraordinaire de la Conférence des ministres de l'Union africaine en charge de la Science et de la Technologie (AMCOST V), qui s'est tenue du 15 au 18 avril 2014 à Brazzaville (République du Congo);
2. **ADOpte** la Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique (STISA-2024) comme cadre continental visant à accélérer la transition de l'Afrique vers une économie tirée par l'innovation et fondée sur la connaissance dans le cadre global de l'Agenda 2063 de l'UA;
3. **INVITE** les États membres et les Communautés économiques régionales à intégrer la 'STISA-2024' dans leurs programmes de développement en matière de science, de technologie et d'innovation (STI), et d'en assurer la mise en œuvre et la diffusion sur le continent;
4. **INVITE** les partenaires au développement, l'UNESCO, la CEA, la CNUCED et les autres parties concernées à appuyer la mise en œuvre de la 'STISA-2024';
5. **DEMANDE** à la Commission de l'Union africaine d'établir les modalités pratiques de mise en œuvre de la 'STISA-2024' à tous les niveaux et de faire rapport au Sommet sur les progrès réalisés à cet égard.



2014

Decision on Strategy for Science Technology and Innovation in Africa 2024 Doc. Ex.CI/839(Xxv)

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/161>

Downloaded from African Union Common Repository